



Après la grève du 12 février, tous ensemble !

Pour l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires et le retrait de la loi d'orientation

Contre la politique du gouvernement et de la municipalité Delanoë !

Décret sur les rythmes scolaires : Abrogation !

Le 23 janvier, malgré la forte opposition des enseignants, Peillon a promulgué son décret réformant les rythmes scolaires qui n'a rien à voir avec l'intérêt des élèves :

- Le cadre national de l'enseignement est affaibli : les « Projets Éducatifs Territoriaux » ouvrent la voie à une dépendance des écoles envers les collectivités locales et renforcent les inégalités entre les communes.
- La gratuité est rognée, car il est même question que des services périscolaires soient payants.
- Enseignants et élèves devront travailler le mercredi matin tandis que l'hypothèse d'un allongement de la pause de midi commence à se préciser. Il s'en suivra une augmentation de la charge de travail des personnels.
- En parallèle, les conditions de travail des personnels communaux ne pourront que se dégrader, d'autant que Peillon vient « d'assouplir » les taux d'encadrement.

Mobilisons-nous contre le projet de loi Peillon et pour des créations de postes

Le décret sur les rythmes scolaires est la première application concrète de la loi d'orientation Peillon qui maintient le cap des politiques menées par la droite. Cette loi accentue la mise en place d'une école à deux vitesses, développe la logique de l'individualisation et du mérite.

Elle prépare des attaques contre les statuts. Les enseignements artistiques sont menacés. Des super conseils d'administration écoles/collège seront créés, avec la mise en place d'un cycle CM2/6ème ouvrant la porte à la mutualisation des moyens et des personnels. Ce projet de loi doit être relié à la future loi de décentralisation qui prévoit de transférer l'orientation et les cartes de formations professionnelles initiales aux régions qui seront chargées d'adapter l'offre de formation aux besoins économiques des territoires. La loi Peillon accentue le rapprochement école-entreprise et multiplie les mesures d'éclatement du caractère national de l'école.

En parallèle, Peillon valide les 80 000 suppressions de poste du gouvernement précédent. Il a promis 60 000 postes, mais pour l'instant il n'en a pas créé un seul ! Les recrutements prévus au budget remplaceront uniquement les départs en retraite !

Après le 12 février : amplifier le mouvement de grève et le soutien des parents d'élèves

D'ores et déjà, le ministre a annoncé qu'il allait s'atteler à réformer les rythmes scolaires au collège et au lycée. **L'heure est à l'élargissement de la mobilisation à tous les secteurs de l'éducation nationale et à l'intensification du mouvement.**

Par leur mobilisation, les enseignants du premier degré, notamment à Paris, ont pu imposer l'unité syndicale contre le décret sur les rythmes scolaires, aboutissant à la grève nationale du 12 février. Cette journée est une première réussite, mais nous ne gagnerons pas avec de simples journées d'action : **nous aurons besoin d'un mouvement national, massif et reconductible pour l'abrogation du décret sur les rythmes, le retrait de la loi d'orientation et la création des postes nécessaires. Dans cette lutte, les parents d'élèves et la population peuvent apporter un soutien décisif aux enseignants** en s'organisant dans les écoles pour combattre une réforme contraire aux intérêts des enfants et de la jeunesse.

Pour le NPA, l'organisation de la semaine n'est pas seulement une affaire de calendrier, elle doit permettre l'émancipation de la jeunesse, particulièrement celle des classes populaires. Cela suppose de s'adapter au rythme de chaque élève pour améliorer les conditions de formation intellectuelle, culturelle et sportive de tous. Pour cela, il faut des postes et libérer du temps pour les enseignants. **Le NPA revendique :**

- le rétablissement des RASED et de tous les postes supprimés
- 24 élèves maximum par classe (20 en ZEP)
- la création immédiate de 100 000 postes
- pour les enseignants : 15 heures maximum « devant élèves » afin de libérer du temps pour préparer les cours, rencontrer les parents, se former...

C'est toute une politique qu'il faut combattre !

Les réformes que combattent les enseignants n'ont rien de spécifique. C'est toute une politique qui est en cause, celle du gouvernement Hollande-Ayrault et celle de la municipalité Delanoë, une politique guidée par les exigences du MEDEF.

Les travailleurs, les jeunes, la majorité de la population ne peuvent défendre leurs intérêts qu'en construisant une opposition de gauche, dans la rue, dans les luttes, radicale et unitaire, pour combattre le gouvernement et sa politique d'austérité. Cela signifie **développer et unifier les mobilisations pour construire un rapport de force contre le gouvernement et le patronat.** Les luttes contre les licenciements à PSA, GoodYear, Virgin... celle des instits contre les réformes Peillon, ouvrent la voie à un combat commun contre le gouvernement.

Il n'y a pas d'issue à la crise sans une rupture radicale, pour imposer, à travers une mobilisation d'ensemble, des mesures anticapitalistes : annuler la dette et les mesures d'austérité, exproprier et socialiser les banques et les grands groupes industriels, interdire les licenciements, partager le temps de travail, augmenter les salaires, réorganiser la production en fonction des besoins sociaux et environnementaux.

Envoyez vos coordonnées par courrier à : NPA, 27 rue Taine - 75012 Paris ou par mail à : contact@npa75.org

Ville :

Nom / Prénom :

Tél. : Mail :

Je souhaite soutenir ou être tenuE informéE

 POUR
PRENDRE
CONTACT